

Projet éolien de Kahnawake Sustainable Energies à Saint Cyprien de Napierville

Mémoire de : Andrée Dami

318 P NP DM89Dans le cadre des Audiences du Bureau d'audience
Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-
Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

publiques sur l'environnement, 1er juin 2015

Mon nom est Andrée Dami, naturopathe, professeure de danse et résidente de St-Bernard-de-Lacolle depuis 15 ans.

Mon intérêt pour le projet de parc éolien dans notre région concerne surtout l'impact à court et à long terme sur l'environnement en général, que ce soit la faune (aillée et terrestre), la flore des terres agricoles et des forêts, ainsi que l'impact sur la qualité de vie des résidents du secteur.

Mon impression générale est que ce projet est la résultante d'une entente toute faite d'avance, étant donné le peu de temps et de sérieux alloué aux études concernant ce projet. Dans tout ce que je lis en référence à ce projet, on dirait qu'il est déjà implanté....

Si je me fie sur des études faites ailleurs au Canada et aux États-Unis, les études faites ici au Québec laissent grandement à désirer, étant donné l'importance du site convoité par KSE. Le site prévu pour l'implantation de ce parc éolien se **situe dans un des plus importants corridors migratoires en Montérégie**, le long du parcours du lac Champlain et du Richelieu. Comment peut-on même penser, en 2015, en sachant à quel point notre environnement est fragile, à planter des éoliennes dans un tel endroit de manière si expéditive, sans même procéder à des études en profondeur pouvant mesurer l'**impact réel** d'un tel projet? Que dire des espèces menacées, comme, entre autres, le faucon pèlerin, qu'on a dû réimplanter progressivement depuis les années '70, et qui commence tout juste à refaire surface et à s'implanter dans le secteur.

De plus, le parc éolien serait situé directement sur des terres agricoles, qui vraisemblablement ne sont pas très bien protégées des invasions par des promoteurs sans scrupules...

D'un point de vue environnemental plus poussé, comment recycle-t-on les centaines de pales d'éoliennes après leur durée de vie? Je n'ai vu aucune étude à ce sujet. Les sites d'enfouissements sont déjà pleins d'objets non-recyclables qui prennent des centaines d'années à se décomposer! Pour en faire une véritable source d'énergie renouvelable, il faut que l'empreinte laissée soit minime, ce qui n'est pas le cas des éoliennes, étant donné que la fibre de verre n'est pas recyclable.

En ce qui concerne la santé générale, à court et à long terme, des résidents du secteur visé par KSE, plusieurs études exhaustives révèlent que les infrasons générés par les éoliennes peuvent causer diverses pathologies, comme des troubles du sommeil, maux de tête, tachycardie, pressions dans la tête, dans les oreilles ou la poitrine. Une des premières études à été réalisée par le scientifique Vladimir Gauvreau dans les années '60, est confirmée aujourd'hui.

Pour conclure, j'ajouterais aussi qu'économiquement, nous n'avons rien à tirer de ce projet, étant donné que cet électricité sera vendue à perte....et que notre qualité de vie n'est pas à vendre.

Mémoire présenté par : Andrée Dami

St-Bernard-de-Lacolle, Qc, J0J-1V0

Fin du document